



**Communauté de communes
du Pays de Quimperlé**

Entre terre et mer, un territoire solidaire.

www.cocopaq.com

N/Réf. SM/VP/2014-145

Date : 23 décembre 2014

Objet : Contribution

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint la contribution de la Cocopaq au débat sur les Lignes Nouvelles Ouest Bretagne Pays de Loire, adoptée par le Conseil communautaire en date du 18 décembre 2014.

Vous remerciant de votre attention, Je vous prie de croire, **Madame, Monsieur,** à l'assurance de ma considération distinguée.

**Le Président de la Cocopaq
à
Commission particulière du débat public
Liaisons ferroviaires Bretagne-Loire
107, avenue Henri Fréville
CS 10 704
35 207 RENNES Cedex 02**

Le Président de la COCOPAQ




Sébastien MIOSSEC ★



Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2014

Publication : 22/12/2014

Pour l'autorité Compétente*par délégation

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Le Conseil de la Communauté de Communes du Pays de QUIMPERLE, convoqué le 11 décembre 2014, s'est réuni le 18 décembre 2014 à 18 heures à la salle Jean-Louis ROLLAND à REDENE, sous la présidence de Monsieur Sébastien MIOSSEC.

**Nombre de
conseillers :****En exercice :** 52**Présents :** 45**Votants :** 52**CONSEILLERS TITULAIRES PRESENTS :**

ARZANO : Anne BORRY, Jacques VALEGANT
BANNALEC : Yves ANDRE, Marie-France LE COZ, Marcel JAMBOU, Anne Marie QUÉNÉHERVÉ
BAYE : Pascal BOZEC
CLOHARS-CARNOËT : Jacques JULOUX, Anne MARÉCHAL, Denez DUIGOU
GUILLIGOMARC'H : Alain FOLLIC
LE TRÉVOUX : André FRAVAL, Jeanne-Yvonne GOURLAOUEN
LOCUNOLÉ : Murielle LE REST, Jean-Yves LE COZ
MELLAC : Bernard PELLETER, Nolwenn LE CRANN, Christophe LESCOAT
MOËLAN-SUR-MER : Marcel LE PENNEC, Pascale NEDELLEC, Alain JOLIFF, Renée SEGALOU, Christophe RIVALLAIN, Nicolas MORVAN
QUERRIEN : Jean-Paul LAFITTE, Juliette PASQUIER
QUIMPERLÉ : Michaël QUERNEZ, Danièle KHA, Patrick TANGUY, Cécile PELTIER, Michel FORGET, Marie-Madeleine BERGOT, Daniel LE BRAS, Erwan BALANANT
RÉDÉNÉ : Jean LOMENECH, Lorette ROBERT-ROCHER, Yves BERNICOT
RIEC-SUR-BÉLON : Sébastien MIOSSEC, Edith JEAN
SAINT-THURIEN : Jean-Pierre GUILLLORE, Joël DERRIEN
SCAËR : Jean-Yves LE GOFF, Danielle LE GALL, Didier LE DUC
TRÉMÉVÉN : Roger COLAS

ABSENTS EXCUSES :

Marie-Christine ROUXEL (BAYE), Véronique GALLIOT (CLOHARS-CARNOËT), Nolwen TANGUY (GUILLIGOMARC'H), Martine BREZAC (QUIMPERLE), Claude JAFFRÉ (RIEC SUR BELON), Pierre CAVRET (SCAËR), Lénaïc ROBIN (TREMÈVEN)

POUVOIRS :

Marie-Christine ROUXEL (BAYE) a donné pouvoir à Pascal BOZEC (BAYE)
Véronique GALLIOT (CLOHARS-CARNOËT) a donné pouvoir à Christophe LESCOAT (MELLAC)
Nolwen TANGUY (GUILLIGOMARC'H) a donné pouvoir à Alain FOLLIC (GUILLIGOMARC'H)
Martine BREZAC (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Erwan BALANANT (QUIMPERLE)
Claude JAFFRE (RIEC SUR BELON) a donné pouvoir à Edith JEAN (RIEC SUR BELON)
Pierre CAVRET (SCAËR) a donné pouvoir à Bernard PELLETER (MELLAC)
Lénaïc ROBIN (TREMÈVEN) a donné pouvoir à Roger COLAS (TREMÈVEN)

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE QUIMPERLE

Ce scénario prévoit la création de sections de lignes nouvelles à l'Ouest de Morlaix et de Lorient. Sur l'axe sud, cela reviendrait à contourner Quimperlé par le nord ou par le sud, via la construction d'un « shunt ». Cependant, la ligne actuelle, qui vient d'être rénovée resterait en activité.

Les élus du pays de Quimperlé réitèrent leur scepticisme sur la faisabilité d'un tel « shunt » au regard de la sensibilité environnementale, économique et sociale des zones traversées. Ils souhaitent réaffirmer leur volonté du maintien d'une desserte de TGV à Quimperlé et de son interconnexion avec l'ensemble des modes de transport développés, ainsi que le renforcement du cadencement des TER avec les gares de Lorient et Quimper. Ils s'opposent à tout projet qui ne soit pas synonyme pour notre territoire et ses habitants d'une amélioration du service public de transport.

En effet, la construction d'un pôle d'échange multimodal (PEM) à Bannalec est déjà engagée, et un autre PEM verra le jour dès l'année prochaine à Quimperlé, ville-centre du territoire. L'articulation entre le TGV, le TER et le réseau de bus TBK, qui a fêté ses trois ans et dont le nombre d'usagers ne cessent de croître, est capitale pour la vitalité de notre territoire. La promotion de nouveaux modes de déplacement multimodaux plus respectueux de l'environnement répond aux enjeux de développement durable et réaffirment un droit à la mobilité pour tous.

Le Pays de Quimperlé est un territoire attractif qui dispose de nombreux atouts dont un foncier disponible et accessible pour l'implantation de nombreuses entreprises. Le maintien de cette desserte est essentiel pour sauvegarder et créer de nouveaux emplois sur notre territoire.

Enfin avec un accroissement de sa population de l'ordre de + 0,54 % par an, notre territoire comptera plus de 61 800 habitants en 2040. Nous souhaitons être prêts à accueillir ces 10 000 habitants supplémentaires en construisant pour eux un territoire ouvert sur le monde et connecté à toutes les capitales territoriales et européennes.

L'assemblée délibérante est invitée à :

- ADOPTER la présente contribution relative au projet LNOBPL
- AUTORISER le Président de la COCOPAQ à la transmettre à la commission particulière chargée du débat public

Le Conseil Communautaire après avoir délibéré,

- ADOPTE la présente contribution relative au projet LNOBPL
- AUTORISE le Président de la COCOPAQ à la transmettre à la commission particulière chargée du débat public

ADOPTÉ à l'unanimité,

ET ONT, les membres présents, signé après lecture

Pour extrait certifié conforme,



Le Président,


Sébastien MIOSSEC